



PLU d'EGUENIGUE

Compte-rendu de la réunion du 25 septembre 2019

PADD

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel MERLET, Maire
Mme Josiane PETIT, Adjointe au maire
M. Alain PETIT, Conseiller municipal
M. Jacques COURBOT, Conseiller municipal
M. Serge BERGER, Adjoint au maire

Mme Hélène KAUFFMANN, AUTB
Mme Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, AUTB

Echange sur le PADD

Suite à la lecture complète du PADD, l'AUTB procèdera aux ajustements suivants :

- Les éléments patrimoniaux, notamment les habitations, feront l'objet de fiches spécifiques.
- Une réécriture du volet sur la réflexion relative à la requalification de la friche ESAT.
- Le projet 'd'habitat-seniors' derrière le périscolaire est ajouté.
- Le volet sur l'agriculture est mieux contextualisé.
- Dans le volet sur la protection des milieux naturels, les vergers ne sont plus cités.
- Concernant la construction de bâtiments à basse consommation énergétique, et notamment quand sont citées les pompes à chaleur, des précisions sont ajoutées concernant le forage (cf. arrêté préfectoral du 7 janvier 2014).
- Le paragraphe sur « l'urbanisme économe en foncier » est modifié.

Deux axes avaient été proposés. L'axe 1 était « un village plus attractif » et l'axe 2 « un cadre de vie préservé et valorisé ».

Après lecture complète du PADD, l'AUTB propose de supprimer ces axes, pour plus de transversalité dans les orientations et objectifs. L'ambition politique sera toutefois exprimée en préambule du PADD.

Le PADD entièrement rédigé sera transmis aux élus en novembre 2019.

Sondages zones humides :

- Cabinet GUINCHARD retenu.
- La commune attend encore quelques retours des propriétaires.
- Expertise faunistique effectuée cet automne.
- Expertise pédologique effectuée en sortie d'hiver (février-mars 2020).

Prochaine réunion :

Mercredi 6 novembre à 8h30 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) rédigé et début du travail sur le règlement.